

FORMATION

PROFESSEUR DE DOGA

CERTIFIÉ



Entre les soussignés :

1. Éducation et Rééducation Canine (E.R.C) représenté par Mme Pichot Suzy
2. ET

Nom : Prénom : Date de naissance :

N° de sécurité sociale :

Adresse :

Code Postale : Ville :

Téléphone portable : Mail :

☐ Est conclu un contrat de formation professionnelle en application de l'article L 6353-3 du Code du Travail. **(Cochez cette case si vous vous autofinancez).**

☐ Est conclue une convention tri-parties entre 1., 2. et l'organisme financeur. **(Cochez cette case si vous êtes financé par un organisme).**

Pécisez ici :

ARTICLE 1 : Objet du contrat.

L'organisme Éducation et rééducation canine organisera l'action de formation

☐ « Professeur de Doga Certifié »

- En **annexe 1** sont définis :

- o Les objectifs,,
- o Publics cibles,
- o Pré-requis,
- o Le programme,
- o Déroulement et durée,
- o Modalités de réalisation,
- o Méthodes pédagogiques,
- o Outils pédagogiques et matériel,
- o Personnalisation de parcours,
- o Modalité d'évaluation,
- o Présentation formateurs,
- o Modalités et délais d'accès à la formation,
- o L'accessibilité aux personnes en situation de handicap,
- o Tarifs,
- o Certification,
- o Dates de session détaillées,
- o Questions fréquentes,
- o Infos organisme.

- En **annexe 2** est défini le règlement intérieur.

ARTICLE 2 : Choix de votre cursus et date de session :

Je choisis :

	Date des sessions :
	Du 16/03/2026 au 17/05/2026 Stage pratique du 13 au 17 avril 2026
	Du 28/09/2026 au 29/11/2026 Stage pratique du 26 au 30 octobre 2026

ARTICLE 3 : Délai de rétractation.

À compter de la date de signature du présent contrat, l'apprenant aura un délai de 14 jours. L'apprenant ne pourra entrer en formation qu'après le délai de rétractation de 14 jours passés.

Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée de la part du centre de formation envers l'apprenant.

ARTICLE 4 : Dispositions financières.

Coût de la formation : 987 €

- **Autofinancement** : en cas d'autofinancement l'apprenant devra joindre à son inscription un premier règlement de 30%. Le solde sera exigé à l'entrée en formation (un accord de paiement en 3 mensualités peut être accordé : 3x329€).
- **Prise en charge organisme**: en cas de prise en charge par un organisme. Le paiement de la formation est attendu à la fin de l'action. Une facture et une attestation de réalisation seront fournies. Un paiement sous 30 jours est demandé.

Les spécificités de règlement définit ensemble sont notées ici :

ARTICLE 5 : Inexécution du contrat.

En cas d'incapacité du formateur à réaliser la formation, celle-ci sera remboursée au prorata de la partie non effectuée (cas de force majeur, maladie, accident). Le stagiaire aura la possibilité de réintégrer une session en accord avec l'organisme (article L 6354-& du code du travail).

En cas d'abandon de la formation par l'apprenant aucun remboursement ne sera effectué. La réintégration d'une session pourra être proposée sous réserve de place disponible. L'organisme Éducation et Rééducation Canine se réserve le droit de renvoyer tout apprenant ayant un comportement inacceptable que ce soit envers la clientèle et/ou leurs chiens, les autres apprenants, le formateur ou tout autre intervenant. De même si son comportement devait porter préjudice à la réputation et aux intérêts du centre de

formation, en cas d'absence et/ou de retards répétés et injustifiés ou de tout autre comportement inadapté.

De même s'il ne respectait pas le règlement figurant en annexe 2 du présent contrat.

Dans ce cas aucun remboursement ne sera effectué, la formation devra être réglé dans son intégralité.

ARTICLE 6 : Cas de différend.

Toutes les contestations de quelque nature que ce soit seront dirigées par les Tribunaux d'Aix en Provence même en cas d'appel en garantie de pluralité de défendeurs.

Fait en double exemplaire, à, le

Pour le stagiaire,
(nom et prénom du signataire + signature)

Pour l'organisme,
(nom et qualité du signataire + signature)

Objectifs :

Objectifs généraux de la formation

- **Maîtriser** les fondamentaux du Doga : postures, respiration, relaxation et co-régulation homme-chien.
- Savoir **concevoir** une séance de Doga adaptée à un public ciblé et l'animer en conditions simulées ou réelles dans le respect du chien.
- Adopter une **posture d'accompagnant** bienveillant et professionnel.
- Développer un projet professionnel autour du Doga, conforme aux règles éthiques, juridiques et commerciales.

Objectifs spécifiques et opérationnels

► Fondamentaux du Doga & posture de professeur

- Identifier les principes fondamentaux du Doga (origine, bienfaits, cadre éthique).
- Maîtriser les postures de base réalisables avec ou sans interaction avec le chien.
- Guider un exercice de respiration favorisant l'apaisement du binôme humain/chien.

► Lecture du chien & respect du consentement

- Reconnaître les signaux de confort, d'inconfort et de refus chez le chien.
- Adapter l'approche corporelle et émotionnelle en fonction du chien présent.

► Construction de séances & sécurisation du cadre

- Établir un cadre sécurisant pour l'humain et le chien (espace, durée, transitions).
- Anticiper les imprévus courants et intégrer des solutions pratiques (retrait du chien, redirection de l'humain...).

► Entraînement pratique & ajustements

- Préparer son chien à la participation à une séance de Doga dans le respect de son rythme.

► Projet professionnel & accompagnement

- Élaborer un plan de communication simple (supports, message, public).
- Décrire le cadre juridique applicable à son activité (statut, conditions, assurances...).





Publics cibles :



CETTE FORMATION EST OUVERTE AUX

- Éducateurs canins souhaitant proposer une activité complémentaire axée sur le bien-être.
- Professionnels du bien-être (yoga, sophrologie, relaxation...) souhaitant intégrer le chien à leurs pratiques.
- Intervenants en médiation animale.
- Personnes en reconversion ayant un projet autour de l'humain et du chien.



Pré-requis :

Être âgé-e de 18 ans minimum au moment de l'entrée en formation.

PERSONNALISATION DU PARCOURS

La formation Doga se déroule en parcours collectif, avec un programme structuré non modifiable individuellement. Toutefois, un entretien de positionnement est réalisé en amont de chaque session pour identifier les attentes, les acquis et les besoins spécifiques de chaque participant. Cela permet à l'équipe pédagogique d'ajuster ses apports, d'illustrer les contenus par des exemples adaptés, et de proposer des pistes concrètes en lien avec le profil des stagiaires au sein du groupe.

Médiation animale - ou - zoothérapie ?



La zoothérapie s'inscrit dans une démarche thérapeutique encadrée, souvent menée par des soignants. La médiation animale, plus large, utilise la présence de l'animal pour créer du lien, apaiser ou stimuler, sans visée médicale directe.

Programme



Partie I

Accueillir les connaissances en amont du stage

◆ Introduction au Doga

- Le chemin du Doga
- Origines, philosophie et objectifs
- Bienfaits pour l'humain et le chien
- À quels profils de chiens et de pratiquants s'adresse cette activité ?
- Transmettre les valeurs du Doga
- Les Chakras humain / chien
- Mudras et Connexion Énergétique
- Pranayamas - l'art de respirer en pleine conscience
- Relaxation guidée, main dans la patte
- Une classe, une direction
- Lexique indispensable

◆ Les indispensables du Doga

- Les postures fondamentales – les “non-négociables”

◆ Communication et bien-être animal

- Bases de communication canine
- Le consentement
- Signes d'inconfort, signaux d'apaisement
- Travailler les manipulations coopératives
- Préparer et respecter le chien professeur

« Avec les enfants atteints de troubles du spectre autistique, le chien devient un véritable pont relationnel. Là où la parole échoue, le regard échangé avec l'animal ouvre un espace de confiance. »

Programme



Partie I

Accueillir les connaissances en amont du stage

◆ Préparer l'atelier

- Choix du lieu : intérieur/extérieur, surface, température, ambiance
- Matériel & installation (tapis, objets sensoriels, musique, huiles, baumes...)
- Gestion de l'accueil des binômes : arrivée, sécurité, premières interactions
- 🌟 Module Bonus : Ta Première Séance – On y va ensemble !

◆ La pratique du Doga

- Le Massage Canin – Un Rituel de Connexion et de Bien-Être

◆ Aspects professionnels

- Positionnement et tarification de l'offre
- Communication & visibilité : supports, réseaux sociaux, partenariats
- Réglementation : contrats, assurances, fiches de suivi

◆ Anatomie

- Bases de l'anatomie humaine pour la pratique du Doga
- Bases de l'anatomie du chien pour la pratique du Doga

« Avec les enfants atteints de troubles du spectre autistique, le chien devient un véritable pont relationnel. Là où la parole échoue, le regard échangé avec l'animal ouvre un espace de confiance. »

Programme



Partie II Stage pratique

◆ Bases & Fondations

- Introduction aux fondements du Yoga appliqués au Doga : postures intérieures, postures clés
- .Premiers pas dans la construction d'un flow thématique.
- Séance guidée de Doga.

◆ Atelier pédagogique

- Échauffement.
- Ateliers postures en duo humain/chien.
- Apprendre à guider une séance.
- Méditation / relaxation / visualisation.
- Ateliers sensoriels et relationnels.
- Création en binômes : mini flow personnalisé + playlist thématique.

◆ Pratique des élèves

- Séances participatives.

« Avec les enfants atteints de troubles du spectre autistique, le chien devient un véritable pont relationnel. Là où la parole échoue, le regard échangé avec l'animal ouvre un espace de confiance. »

Programme



Partie III Consolider ses connaissances

◆ Séances complètes guidées

- Flows doux, dynamiques, ancrés ou créatifs
- Postures en solo et en duo humain/chien

◆ Tutoriels thématiques

- Pranayamas (respirations guidées)
- Mudras : le Yoga des doigts, symbolique & énergie partagées.
- Techniques de relaxation et visualisation, méditation.
- Massage canin et approche bienveillante.

◆ Consolidation de compétences

- Renforcer la posture d'enseignant en s'appuyant sur des exemples variés.
- S'exercer à guider et structurer ses propres séances.
- Continuer à explorer sa créativité tout en respectant les besoins du chien.
- Consolider les gestes, postures et temps clés du Doga

« Avec les enfants atteints de troubles du spectre autistique, le chien devient un véritable pont relationnel. Là où la parole échoue, le regard échangé avec l'animal ouvre un espace de confiance. »



≡ Déroulement & Durée :

La formation se déroule en 3 temps et s'étire sur une durée de 2 mois

DURÉE TOTALE : 120 HEURES PÉDAGOGIQUES

- 85 heures de formation théorique en ligne, guidée et accompagnée via notre plateforme pédagogique.
- 35 heures de formation pratique en centre de formation.

MODALITÉ DE RÉALISATION :

- Un 1er mois de contenu théorique à distance. À consulter à votre rythme, en amont du stage.
- Un stage de 5 jours en présentiel.
- Un 2ème mois de contenu à distance pour perfectionner sa pratique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES :

La formation repose sur une pédagogie active, en trois temps :

1. **Phase préparatoire en autonomie** : les apprenants accèdent à la plateforme pédagogique en ligne pour découvrir les concepts fondamentaux du Doga (philosophie, posture, consentement, bien-être, cadre). Cette phase permet de poser des bases solides avant toute pratique.
2. **Stage présentiel intensif (5 jours)** : les participants expérimentent les postures, les outils corporels et les adaptations concrètes à mettre en œuvre. Ils s'entraînent à construire et animer des séances de Doga, dans un cadre sécurisé et bienveillant, avec guidance individuelle et retours personnalisés.
3. **Approfondissement à distance** : après le stage, les élèves retrouvent sur la plateforme de nouveaux contenus (vidéos pédagogiques, fiches d'exercices, techniques de relaxation, thématiques avancées), pour enrichir leur pratique et consolider leur posture d'instructeur.

Cette alternance entre théorie, immersion pratique et renforcement progressif favorise l'intégration durable des compétences et la mise en application concrète du Doga.

OUTILS PÉDAGOGIQUES :

Plateforme d'apprentissage Teachizzy

- Accès illimité 24h/24 aux contenus : modules vidéo, PDF
- téléchargeables, fiches pratiques, exercices, modèles personnalisables.

Groupe WhatsApp privé

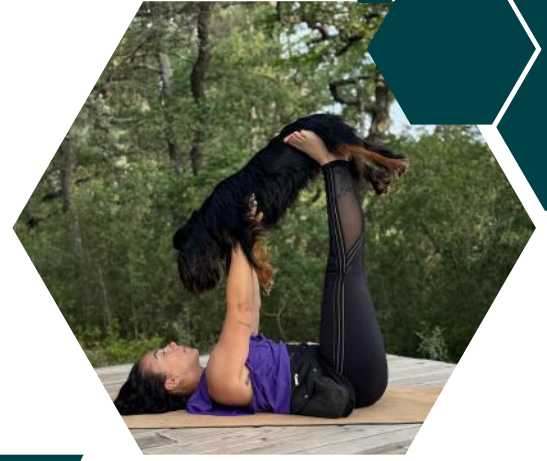
- Échange direct avec vos formatrices pour poser vos questions, partager vos avancées et bénéficier de conseils rapides et concrets.

CONFIGURATION & MATÉRIEL REQUIS

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, voici ce qu'il vous faut :

- Connexion Internet stable pour consulter les cours et réaliser les visios.
- Ordinateur ou tablette (PC/Mac) recommandé pour la plateforme de cours en ligne.
- Smartphone pour les échanges sur WhatsApp.
- Caméra + micro pour les visios Google Meet (matériel intégré ou webcam externe).

Modalités d'évaluation



Validation

L'évaluation finale repose sur la réalisation d'un cours complet de Doga dispensé par l'élève. Cette évaluation comprend trois volets :

- La construction : une fiche de séance est rédigée par le stagiaire, précisant les objectifs, les étapes de la séance (accueil, ancrage, postures, relaxation) et les adaptations prévues selon les profils humains et canins.
- La visée pédagogique : l'élève doit être capable de justifier ses choix (objectifs de bien-être, dynamique de groupe, posture de professeur, respect du chien), en lien avec les fondements du Doga.
- La réalisation : la séance est animée en conditions simulées (lors du stage en tout ou partie) et fait l'objet d'une observation attentive : cohérence du déroulé, posture corporelle, qualité de la guidance, respect du consentement du chien, ambiance globale.

Un retour pédagogique est ensuite proposé par l'équipe formatrice, permettant à l'élève d'ajuster ou de valider ses acquis. L'obtention de l'attestation de formation est conditionnée par la participation active à la formation et la réalisation complète de cette évaluation.



Peur de l'évaluation ?

mais ici, pas de pression inutile : vous êtes accompagné-e à chaque étape.
C'est l'aboutissement d'un parcours construit avec vous, à votre rythme, pour faire émerger un projet concret et professionnel.

Ce n'est pas un examen, c'est le point de départ de votre nouvelle aventure. ✨

À propos de "nous"

Suzy & Charline Parfum

Charline – Référente Doga & formatrice principale

Charline est l'âme sensible et ancrée de cette formation. Professeure de Yoga Vinyasa certifiée, elle accompagne depuis plusieurs années des groupes et des individus dans des pratiques corporelles douces, conscientes et profondément humaines.

Son parcours l'a menée à explorer différents courants du yoga (hatha, vinyasa, yin, yoga restauratif), avant de se spécialiser dans l'accompagnement bienveillant des personnes en recherche d'équilibre, de présence à soi et de lien authentique. Amoureuse du vivant, elle a naturellement tissé un pont entre ses pratiques corporelles et le monde canin.

Avec elle, le Doga devient bien plus qu'une activité : c'est un espace de rencontre, un souffle partagé, une co-crédation sensible entre l'humain et le chien.

Elle transmet avec simplicité, rigueur et chaleur, en veillant toujours à l'adaptabilité, au respect du rythme et au cadre sécurisant des pratiques.

Charline est également investie dans l'inclusion, la prévention des maltraitances éducatives et la transmission d'un regard juste sur le corps, le mouvement et la relation interespèce.

Suzy – Référente comportement & entraînement canin

Éducatrice canine spécialisée en comportement, Suzy accompagne depuis plus de 15 ans les binômes humain/chien avec une approche éthique, moderne et respectueuse. Formatrice passionnée, elle transmet avec clarté et sens pratique les clés de la lecture canine, du consentement et de l'entraînement coopératif.

Dans la formation Doga, elle guide les participants pour préparer le chien partenaire, ajuster les postures en respectant son bien-être, et affiner la communication homme-animal. Sa présence garantit un cadre sécurisant, une progression juste et une posture professionnelle fondée sur la confiance et la fluidité.

🐾 Ensemble, nous avons créé Doga Academy pour partager notre savoir-faire et former des professionnels engagés et responsables.



Vous retrouvez nos parcours pro et CV sur notre site internet.



Modalités d'accès à la formation

L'accès à la formation peut se faire à votre initiative (autofinancement), sur demande d'un employeur ou via un conseiller accompagnateur (France Travail, OPCO, etc.).

ÉTAPES D'INSCRIPTION :

- Prise de contact par mail ou via le site pour recevoir les premières informations.
- Entretien individuel (téléphonique ou visio) avec une formatrice pour valider l'adéquation entre votre projet et le contenu de la formation.
- Envoi d'un devis et du programme personnalisé, si nécessaire (prise en compte des acquis).
- Signature du devis et de la convention de formation (ou contrat de formation pour les particuliers).
- Accès à la plateforme pédagogique à la date de démarrage choisie.

DÉLAIS D'ACCÈS :

- En autofinancement : inscription validée sous 15 jours en moyenne.
- Avec demande de prise en charge : prévoir un délai moyen d'un mois, selon les financeurs.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre formation est ouverte aux personnes en situation de handicap.

- Un entretien préalable confidentiel avec notre référente permet d'identifier les besoins et d'adapter le parcours si nécessaire (supports, rythme, modalités).

 formation@erc-pro.com

 Suzy Pichot – Référente handicap : 06 38 49 11 73

Un accompagnement sur mesure, dans le respect et l'écoute.

Tarif & Modalités de paiement



Un investissement pour créer une activité qui vous ressemble, faire rayonner votre lien avec le chien et proposer des expériences de bien-être porteuses de sens.

🎓 Tarif formation complète : 987 €

Ce tarif comprend :

- L'accès complet aux 2 mois de formation en ligne
- L'accompagnement pédagogique
- Le stage pratique de 5 jours

💳 Modalités de paiement

✅ En autofinancement :

- Acompte de 30 % à l'inscription (soit 296 €)
- Solde dû à l'entrée en formation

Possibilité de paiement en plusieurs fois : jusqu'à 3 mensualités.

⚠️ Formation non éligible au CPF

Certification

La certification, ce n'est pas une formalité. C'est l'aboutissement d'un parcours sensible et engagé, où vous donnez vie à une pratique qui vous ressemble.



Délivrance de l'attestation de formation

À l'issue de la formation, une attestation de formation professionnelle est délivrée à chaque apprenant·e. Elle mentionne :

- Les modules suivis
- Les compétences acquises
- Les résultats obtenus aux différentes évaluations

Cette attestation est conforme aux exigences du Code du Travail (Articles L.6353-1, L.6352-13 et L.6355-17) et peut être utilisée dans le cadre de la création ou du développement de votre activité.

Dates de session :



Entrer en formation, c'est ouvrir un espace pour soi et son chien, une parenthèse dédiée à l'exploration, à l'alignement et à la mise en mouvement d'un projet qui fait sens.

Sessions programmées 2026 :

Session 1 possible

Stage pratique

du 13 au 21 avril 2026

Accès en ligne

du 16.03 au 17.05.2026

Session 2 possible

Stage pratique

Du 26 au 30 octobre 2026

Accès en ligne

du 28.09 au 29.11.2026

- 1 mois de contenu théorique à distance
À consulter à votre rythme, en amont du stage.
- 1 stage de 5 jours en présentiel (lieu : Aix en Provence)
- 1 mois de contenu à distance pour perfectionner sa pratique

Anticipez votre inscription

Certaines sessions sont rapidement complètes.

Contactez-nous pour réserver votre place ou poser vos questions :

- formation@erc-pro.com
- 06 38 49 11 73



Questions fréquentes

1. Faut-il être professeur de yoga pour suivre la formation ?

Non, aucun diplôme de yoga n'est requis. La formation vous transmet les postures et techniques spécifiques au Doga, ainsi que la posture d'accompagnement adaptée aux binômes humain/chien.

2. Puis-je suivre la formation si je n'ai pas de chien ?

Oui, la formation est accessible sans chien. Des solutions sont proposées pour observer, travailler en binôme ou envisager une pratique sans interaction directe avec un chien.

3. Et si mon chien n'est pas adapté à ce type d'activité ?

Nous vous aidons à évaluer les signaux de votre chien et à respecter ses limites. Si besoin, vous pourrez adapter votre projet, inclure un autre chien ou explorer d'autres formats (ateliers humains, sensibilisation...).

4. Est-ce une formation professionnelle reconnue ?

La formation délivre une attestation de formation professionnelle conforme au Code du Travail. Elle n'est pas un diplôme d'État, mais elle permet de structurer et développer une activité professionnelle dans un cadre légal.

5. Est-elle finançable ?

Oui. Une demande pourrait être initiée auprès de France Travail. Elle n'est pas éligible au CPF.

6. Peut-on payer en plusieurs fois ?

Oui. Jusqu'à 3 mensualités sont possibles.

7. Combien d'heures dois-je prévoir chaque semaine ?

En moyenne 5 à 10h par semaine pour les modules en ligne, selon votre rythme. Le stage pratique est en immersion pendant 5 jours consécutifs.



Infos organisme :

E.R.C – Éducation & Rééducation Canine

SIRET : 519 381 131 00027

Code APE : 8532Z

Déclaration d'activité enregistrée auprès de la DREETS PACA sous le numéro 93.13.14980.13

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État – Art. L.6352-12 du Code du Travail)

📍 Sites de formation :

Centre E.R.C – Aix en Provence - Puyricard

5210 Route d'Avignon, lieu-dit Lignane

13540 PUYRICARD

(cours pratiques, terrain canin, salle de formation)

📞 Contacts

✉ Mail général : formation@erc-pro.com

📞 Téléphone : 06 38 49 11 73

🌐 Site web : www.formation-educateur-canin-aixenprovence.fr

♿ Référente handicap :

Suzy Pichot – 06 38 49 11 73

Annexe 2

Règlement intérieur.

L'apprenant s'engage à:

Article 1: Être majeur (plus de 18 ans) lors de son inscription et entrée en formation.

Article 2: Respecter les locaux et les lieux de travail, la propreté du site et les outils mis à sa disposition.

Article 3: Ne pas fumer à l'intérieur des locaux, ne pas jeter ses mégots par terre. Une pause régulière sera proposée.

Article 4: Ne pas consommer de l'alcool pendant les heures de formation. N'introduire aucune substance illicite au sein de l'établissement.

Article 5: Couper son téléphone portable pendant les heures de cours pour des raisons de politesse, de sécurité et de respect de la clientèle du centre.

Article 6: Ne pas divulguer, diffuser, copier ou vendre les cours, photos, vidéos fournis lors de la formation. Ceux-ci sont la propriété du centre E.R.C, l'apprenant s'exposerait alors à des poursuites judiciaires.

Article 7: Ne pas prendre de photos et/ou vidéos à l'intérieur du centre et en cours extérieur sans autorisation du formateur.

Tenue vestimentaire:

Article 8: Avoir une tenue et une présentation correcte tout au long de la formation:

Une tenue correcte est exigée tout au long de la formation, vous vous verrez refuser l'accès au terrain si votre tenue n'était pas adaptée que ce soit au niveau sécuritaire ou si celle-ci pouvait nuire à la bonne image commerciale du centre.

Le Bermuda est toléré pour les hommes et les femmes, pas de jupe pour les femmes. T-shirts autorisés.

Les lunettes de soleil, casquettes et bonnets sont tolérées dans la mesure où ils sont une protection contre les conditions climatiques.

Des chaussures en bon état et confortables, pas de talon, pas de chaussure de ville.

Sécurité:

Article 9: Respecter les précautions et mesures de sécurité.

Pour des raisons de sécurité évidente, les Piercing au visage devront être retirés.

Faites attention à vos bracelets, collier et montre qui vont être une gêne dans votre travail et un risque lorsque les chiens sautent et jouent avec vous.

Article 10: Respecter les règles de sécurité énoncées à l'orale à chaque début de cours ou pendant le cours sur le terrain ou en leçon extérieur.

Horaires:

Article 11: Respecter les horaires de formation et les jours de présence, ne pas quitter l'enceinte du centre de formation pendant les heures de formation sans l'autorisation du formateur.

Les horaires ne sont pas modifiables et encore moins facultatifs, toute absence devra être justifiée d'un certificat médical et sera déclarée. En rentrant en formation vous vous engagez à réaliser l'intégralité des heures et vous êtes couvert par une assurance et encadré par votre centre de financement, nous avons l'obligation légale de rapporter toute absence.

Concernant ces horaires, il vous est demandé d'arriver au moins 10 minutes en avance (8h50 le matin, 14h50 l'après midi). Les retards ne sont pas acceptés et cela pour le bon déroulement de la journée.

Article 12: Remplir chaque demi-journée les feuilles d'émargement.

Les locaux:

Article 13: Les véhicules doivent être garés sur le parking du centre.

Article 14: En cas de détérioration, perte ou vol de matériel par le stagiaire, celui-ci sera facturé au stagiaire.

Article 15: Les différents lieux autorisés aux stagiaires sont propres et doivent le rester.

La direction:

Article 1: S'engage à respecter le programme et à ne faire exécuter à l'apprenant aucune tâche n'entrant pas dans le cadre de la formation.

Article 2: Ne sera en aucune manière tenu responsable des faits et gestes du stagiaire et cela pour quelque raison que ce soit.

Article 3: S'engage à donner au stagiaire la possibilité de repousser son entrée en formation en cas de force majeure et sous réserve de prévenir le centre de formation par lettre recommandée.

Article 4: Ne tolérera aucune violence sur les animaux. Le renvoi de la formation serait immédiat.

Article 5: Les appréciations du responsable sur les contrôles de connaissances et remise d'attestation de formation aux stagiaires sont irrévocables et sans appel.

Assurance:

L'assurance responsabilité civile professionnelle du centre ne fonctionne qu'en cas de problèmes uniquement sur le terrain et lors des cours extérieurs et en présence et à la demande du responsable. L'apprenant doit avoir une assurance responsabilité civil pour les autres cas.

Sanction disciplinaire:

- Tout manquement au règlement sera signifié immédiatement par orale à l'apprenant afin de lui permettre de corriger son comportement, attitude ou tenue vestimentaire dans l'instant.

Si le non respect du règlement devait se renouveler, le stagiaire recevra un avertissement par courrier RAR lui présentant les torts qui lui sont reprochés, il devra alors modifier immédiatement son comportement, attitude ou tenue vestimentaire sans quoi le centre mettra fin au contrat de formation liant le centre et le stagiaire. Le stagiaire en sera alors informé par envoi d'un RAR et se verra refuser l'accès au centre de formation sans dédommagement du centre.

- Le centre se réserve le droit de refuser l'accès au terrain si l'apprenant n'a pas à son arrivée une tenue qui corresponde à l'article 8 du présent règlement. L'apprenant devra alors rattraper les horaires non effectués de ce fait.

- Les retards injustifiés et répétés pourront être sanctionnés par l'interruption de la formation sans dédommagement du centre.

Respect des informations collectées:

- Conformément à l'article 6353-9 du code du travail, les informations demandées, sous quelque forme que ce soit, par un organisme de formation au candidat à un stage ou à un stagiaire ne peuvent avoir comme finalité que d'apprécier son aptitude à suivre l'action de formation, qu'elle soit sollicitée, proposée ou poursuivie.

Ces informations doivent présenter un lien direct et nécessaire avec l'action de formation. Le candidat à un stage ou le stagiaire est tenu d'y répondre de bonne foi.